

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 30 mai 2017

Rencontre avec Melle Caroline ADAM propriétaire Château de Domblans et les futurs acheteurs le 02/05/2017 en Mairie

M. le Maire, assisté des Adjoints M. CAMPY et M. COURTOUT, ont rencontré Melle Caroline ADAM avec les futurs acquéreurs de la SCI du Château.

Les futurs acquéreurs ont expliqué le « devenir » des bâtiments. Il n'y aura plus d'activité discothèque, l'auditorium sera utilisé pour des concerts, la cave pour des expositions et l'activité restauration sera reprise à brève échéance.

Pour l'instant il faut procéder au défrichage de la propriété.

Melle ADAM a confirmé qu'elle faisait don à la Commune du lavoir avec l'Erreux et demande qu'une plaque soit apposée par la Commune avec comme inscription « Don de M. ADAM Jean Marie avec sa date de naissance ».

Déclaration d'intention d'aliéner n° 20162678 du 29/04/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien cadastré :

- ZD 145 sis 123 rue des Champs des Contours d'une superficie de 1332 m²

Déclaration d'intention d'aliéner n° 20162722 du 10/05/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens cadastrés :

- AI 150 sis Impasse des Enchâtres d'une superficie de 1236 m²
- AI 151 sis Impasse des Enchâtres d'une superficie de 378 m²

Déclaration d'intention d'aliéner n° 20162602 du 16/05/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens cadastrés :

- AE 58 sis Au Village d'une superficie de 324 m²
- AE 331 sis Rue de l'Eglise d'une superficie de 2755 m²
- AE 367 sis Rue de l'Eglise d'une superficie de 1123 m²

Compte-rendu réunion sur le transfert des compétences eau et assainissement aux comcom, le 03/05/2017 à Villeneuve Sous Pymont à l'initiative de l'AMF.

M. le Maire indique qu'il a assisté à une réunion organisée par l'AMJ sur le transfert des compétences eau potable et assainissement aux Communautés de Communes et ce, au 01/01/2018, au titre des compétences optionnelles et, au 01/01/2020, au titre des compétences obligatoires.

Pour la CCBHS ce sera Eva VAUZEILLES, actuellement technicienne du SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif) qui sera chargée du dossier et qui sera remplacée au SPANC par un ingénieur actuellement en recrutement.

M. le Maire ne veut pas expliquer tout le déroulement de la réunion et indique qu'il met à la disposition de chacun un document de synthèse très complet reprenant les modalités pratiques des transferts des compétences.

Compte rendu du Conseil Communautaire du 04/05/2017 à Sellières (Mme Martelin)

Mme MARTELIN rend compte du Conseil Communautaire (voir compte rendu CCBHS sur site internet).

Point sur le 2ème tour des élections présidentielles le 07/05/2017.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il faut être vigilant lors du dépouillement des élections et qu'une table supplémentaire sera ajoutée les prochaines fois. Il conviendrait également de mettre l'urne plus basse pour faciliter le vote à certaines personnes.

Cérémonie du 8 Mai 2017 – Compte-rendu.

M. le Maire indique que cette année il a envoyé une invitation à l'Ecole, aux Sapeurs-Pompiers et à la Société de Musique. Mme la directrice de l'Ecole a apprécié cette attention et incitent les élèves à participer aux cérémonies en les faisant chanter.

A ce titre, il indique qu'il est nécessaire que la Commune acquiert du matériel de sonorisation portable.

Compte-rendu A.G. EPART à Lons Le Saunier le 12/05/2017.

M. le Maire rapporte qu'il a participé à l'Assemblée Générale du groupe EPART. Un rapport d'activités de l'année 2016 a été fait pour les 4 associations qui constituent le groupe EPART

- L'Association EPART AAVA (Action d'Activités à la Vie Active) Recherche pour le Travail
- L'Association EPART CHANTIER
- L'Association EPART EI
- L'Association EPART MENAGE SERVICE

En 2016, 100 personnes ont travaillé dans l'ensemblier EPART, soit 48 femmes et 52 hommes. C'est le groupe EPART EI qui a accueilli le plus de personnes.

Un dépliant est tenu à la disposition de chacun en Mairie.

Compte-rendu réunion du 15/07/2017 en Mairie de Domblans, C.M.J. + Maires : Bréry, Frontenay, Domblans. (S.GUILLAUME-BELLE).

Mme Sophie GUILLAUME-BELLE rend compte de la réunion avec le Conseil Municipal des Jeunes et Messieurs les Maires et adjoints de Bréry, Frontenay, Domblans ainsi que la directrice d'Ecole de Domblans.

Dans un premier temps a eu lieu un tour de table de présentation du CMJ ainsi que le rôle de chaque commission.

Les Maires ont répondu aux questions posées par les enfants (sur le nom de la commune nouvelle, la mutualisation des moyens, etc...). Mme Guillaume-Belle remercie les enfants pour leur implication et les élus pour leur pédagogie et leur disponibilité.

M. le Maire rappelle qu'en ce qui concerne la commune nouvelle rien ne serait fait sans l'avis de la population. M. RIZZI regrette que la démarche ne soit pas très démocratique car il souhaite que les conseils municipaux soient informés et impliqués plutôt que de faire des réunions qu'avec les Maires et les adjoints.

M. le Maire répète que cette décision de commune nouvelle était surtout pour ne pas aller à ECLA, et que dans l'immédiat il n'est question que de mutualiser les moyens communaux et la gestion de la salle des fêtes.

Mme Guillaume-Belle termine en proposant que les conseils municipaux des 3 communes se réunissent éventuellement pour connaître la position de chacun.

Compte-rendu Commission Economie CCBHS du 17/05/2017 à Vincent-Froideville

M. le Maire indique que la commission Economie a décidé pour les 2 prochaines années de retenir les petites communes. La Comcom aide à l'installation des magasins de proximité (exemple : boulangerie à Chaumergy, boucherie à Sellières....).

Il rappelle également sur le site ODO les parcelles sont réservées à des entreprises qui ont un projet. Dans les prochains jours, la CCBHS déposera la permis d'aménager pour la zone artisanale de Domblans.

Le Progrès – Opération vue du ciel « Commune de Domblans » - Parution Mercredi 20 Septembre 2017

M. le Maire indique que la parution du Journal le Progrès « Opération vue du ciel « Commune de Domblans » est prévue pour le mercredi 20 septembre. Il convient de réfléchir à des articles pour l'encart qui doit être renvoyé au Progrès avant le mercredi 6 septembre. Il rappelle que la distribution des 500 exemplaires commandés sera assurée par les membres du Conseil Municipal.

Réception nouvelle autolaveuse pour la Salle des Fêtes le 05/05/2017 + démonstration.

M. CAMPY informe le Conseil Municipal que la nouvelle auto laveuse a été livrée et qu'une démonstration a été faite par les Ets TISSERAND. Elle est plus légère et est transportable. Livrée pour l'instant qu'avec des mousses, il faut attendre la livraison des brosses.

M. CAMPY propose également de céder l'ancienne auto laveuse à la Commune de Bréry pour un montant de 50 €. Il convient d'attendre la décision de Bréry.

Compte-rendu de la journée UNICEF à Lons le 10/05/2017 avec Le C.M.J.

M. CAMPY rend compte brièvement de la journée UNICEF au parc Edouard Guénon à Lons qui a eu lieu le mercredi 10 mai à laquelle il a participé accompagné de M. le Maire, de l'ATSEM Karine CHALOYARD et des enfants du CMJ.

C'était une journée conviviale d'échanges et de rencontres citoyennes avec d'autres enfants élus de : Audincourt, Belfort, Dole, Luxeuil, Sochaux, Poligny, Salins-les-Bains, Montbéliard, Voujeaucourt, Arbois, Besançon, Champagnole, Lons-le-Saunier. Toutes les délégations ont reçu un badge et ont été réparties dans différents ateliers (pôles scientifique, citoyen, culturel, environnement, alimentation et santé). Le midi il y avait un repas tiré du sac par délégation puis en fin de journée un goûter offert par la ville de Lons-le-Saunier.

Suite à cette rencontre, le Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Voujeaucourt, plus précisément la commission communication, ont envoyé une demande au CMJ de Domblans pour savoir s'ils étaient d'accord pour échanger sur divers projets. Mme GUILLAUME-BELLE indique que cette demande sera soumise au CMJ qui décidera.

Point sur les travaux d'accessibilité, Ecole, Poste, Salle des Fêtes, prévu au budget 2017.

M. CAMPY fait le point sur les travaux d'accessibilité :

- Ecole : les travaux seront terminés pendant les vacances scolaires
- Salle des fêtes : MARKOSOL fera un marquage pour les non-voyants
- Agence Postale Communale : il faut rabaisser la banque

Livraison par la société CLAAS de la cellule de désherbage mécanique, le 03/05/2017 et démonstration le 04/05/2017 + divers.

M. COURTOUT fait le point sur le matériel commandé :

- groupe d'arrosage sur remorque : reçu
- burineur : reçu
- aspirateur de déchets pour cellule RAPID avec un prix négocié pour une lame à neige d'un mètre de large : en commande

Compte-rendu de la réunion voirie de la CCBHS du 10/05/2017 à Arlay.

M. COURTOUT rend compte de la réunion voirie :

- Programme des travaux de voirie 2017 :

- * Chemin des Pêcheurs (VC de la D93 → station épuration) : enrobé terminé pour un coût de 15292,10 € HT
- * Route de la Muye : ECF de l'année 2016 non fait pour un coût de 6610,59 € HT

M. COURTOUT indique que le règlement de voirie de la CCBHS est toujours en cours d'élaboration. Il a été décidé que les « chemins blancs » classés seront déclassés de la voirie d'intérêt communautaire. D'autre part, la CCBHS va procéder au recrutement d'un technicien responsable voirie/bâtiment/équipements sportifs

Compte-rendu de la réunion avec l'association AIR et les employés communaux le 16/05/2017 en Mairie.

M. COURTOUT rend compte de la réunion avec Madame Florine MAITRE de l'Association AIR. Etaient présents : MM. GUILLEMIN Alain, VUIDEPOT Jean-Christophe et M. BENLAQBIH Mostafa.

Le point a été fait sur le travail de l'emploi aidé. Tout se passe bien c'est un « travailleur. »

Il a été proposé de le passer éventuellement à 35 h/semaine. Dans ce cas le forfait serait de 403 €/mois → 35 h/semaine alors que le forfait actuel est de 300 €/mois pour 26h/semaine.

Toutefois, si la commune passe l'agent au forfait de 35 h/semaine, elle ne pourra plus revenir au forfait de 26 h.

La demande est à l'étude.

Point sur les travaux communaux et intercommunaux.

M. COURTOUT fait le point sur les :

Travaux communaux :

- La Sarazine : (travaux commencés le 22 mai et terminés le 29 mai)
 - des grilles ont été posées à la place des avaloirs
 - arasement des accotements
- Rue de Bréry : (travaux commencés le 23 mai et terminés le 24 mai)
 - déplacement des arbres pour élargissement du parking. Attendre la stabilisation du terrain pour matérialiser, avec du plâtre, les places de stationnement en épi. Le coût des travaux est estimé à environ 6000 €
- Entrée du cimetière : préparation faite. Il reste à mettre l'enrobé

Dans le cimetière, enlèvement des 4 ifs autour de la croix par l'entreprise ANTIER + dessouchage + taille de 4 arbres (2 à l'entrée et 2 au fond)

- Travaux divers : il reste les grilles sur la RD 120 à reprendre et à faire des rustines en enrobé

Travaux intercommunaux :

- De la VC de la RD 193 → la station d'épuration et CERD Domblans : réalisé le 30/05/2017 en enrobé par EIFFAGE
- Route de la Muyre : reste à faire ECF

Intervention Société DIR'eau le 02/05/2017 – Contrôle du puit de captage eau potable.

M. CHEVASSU indique que la société DIR'EAU qui est intervenue le 2 mai pour contrôler le puit de captage d'eau potable n'a toujours pas transmis ses résultats.

Point sur la relève annuelle des compteurs d'eau.

M. CHEVASSU indique que les agents techniques ont terminé de relever les compteurs et la facturation est en cours.

Réunion de chantier du 11/05/2017, entreprises + SIDEC + Commune, effacement réseaux secs PRELOT 2.

M. CHEVASSU indique que les travaux d'effacement sont terminés. Il reste à effectuer les connections et les branchements. Il convient d'attendre l'accord d'EDF.

Décomptes définitifs des travaux d'effacements et d'extensions réseaux secs – RD57 (Stade) – Nouveau Cimetière – Chemin de Rochette.

M. CHEVASSU indique que les décomptes définitifs par le SIEDEC pour les travaux ci-dessous :

- effacement BT, éclairage public et infrastructure téléphonique RD 57
- éclairage public parking du nouveau cimetière
- éclairage public chemin de Rochette

ont généré une économie de 8363,44 € par rapport au montant total budgétisé.

Commission entretien immobilier, point sur les travaux prévus au budget 2017.

M. CAMPY communique à l'assemblée un devis établi par M. GENEVOIX Régis pour des travaux :

- à la Poste : fourniture et pose de 2 stores
- à l'école : fourniture et pose 1 vantail PVC
- à la salle des fêtes : réfection de 2 portes entrées principales

Grand Site de France, rencontre avec Melle Clémentine KERVELLA stagiaire CCBHS, le 15/05/2017 en Mairie de Domblans.

M. le Maire et M. CHALANDARD ont rencontré Mlle KERVELLA et ont abordé les déplacements doux entre Domblans et Voiteur ainsi que les projets de développement de Domblans.

Vente d'herbes, ouverture des offres le 27/05/2017- résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention (M. Rizzi) :

- **accepte** de retenir les offres suivantes :
 - d'un montant de 200 € de M. RIZZI Emmanuel pour les parcelles ZL 136 (3680 m²) et ZL 143 (15340 m²) sises En Villan
 - d'un montant de 100 € de M. KELLER Michael pour la parcelle ZL 291 (8423 m²) sise Champ de Bry

Ruisseau de Blandans, démarrage de l'enquête publique du 22/05/2017 en mairie de Domblans.

M. le Maire indique que le 22 mai, en présence de M. Daniel CHALANDARD, M. MEDIGUE, Président du SIBS, M. GIRARDOT du Cabinet REILE, M. CAMPY et M. CARRON, commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique ils se sont rendus sur les lieux pour constater la nature des travaux de renaturation du ruisseau de Blandans.

M. le Maire rappelle que le dossier est consultable en Mairie et les dates de l'enquête publique :

- 22 mai 2017 : 09h – 12h // 10 juin 2017 : 09h – 12h // 23 juin 2017 : 14h – 17h

QUESTIONS DIVERSES :

M. DUTRUEL présente un devis de SONO AUDITORIUM de Lons pour une sono mobile d'un montant de 379,99 €.

Les membres du Conseil demandent si c'est un montant HT ou TTC et souhaitent que d'autres établissements soient consultés.

M. le Maire présente un devis de l'entreprise TESSIER pour des travaux de terrassement pour le remplacement d'un regard rue de la Croix du Poirier d'un montant de 2800 € HT soit 3360 € TTC. Les membres du Conseil demandent que d'autres entreprises de TP soient consultées.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au mardi 4 juillet 2017 à 19 heures.

La séance est levée à 22 heures.